

Fiche projet : Développement d'une activité de microédition de carterie

Porteur de projet : SARL Petit Monde

Lieu : Céret

Date : Décembre 2015 – Février 2015

Description du projet :

Petit Monde est une entreprise spécialisée dans la photographie sociale et commerciale, la communication et la **micro-édition**. Notre structure installée depuis plus de 10 ans dans le centre-ville de Céret répond aux attentes de nos clients tant professionnels que particuliers. Notre cœur de métier réside dans l'édition de très petites séries d'impression sur papier photographique argentique.

Seulement, l'évolution technologique des tireuses photographiques permettent aujourd'hui d'apporter de nouveaux services plus performants, polyvalents et plus écologiques.

Ainsi nous souhaitons investir dans une tireuse numérique recto verso Noritsu D705 car cette machine nous permettra de répondre à plusieurs axes de développements de notre entreprise :

- L'édition de documents recto/verso sur papier photographique ou fine-art: cette technologie nous permettra de développer l'édition de faireparts de naissance, cérémonies, mariages de manière beaucoup plus efficace qu'aujourd'hui (nous effectuons 4 opérations contre une seule avec ce nouveau procédé).
- La sous-traitance pour d'autres professionnels de l'image : cet outil, très peu répandu en France permet de répondre à la problématique de bon nombre de photographes qui ne savent pas réaliser ce type de prestations. Associé aux compétences de Julie Chinaud, co-gérante et Graphiste de l'entreprise, cet outil permettra de répondre à ce marché.
- La valorisation d'un savoir-faire local : La possibilité d'éditer sur place et en petites séries vient répondre à une demande locale qui ne peut être assurée par les reprographes ou les imprimeurs pour des raisons de technologie (trop peu qualitative pour les premiers et adaptée aux grosses séries pour les seconds).
- Cette tireuse viendra, à terme, remplacer notre minilab argentique qui à l'inconvénient de n'imprimer qu'en recto simple et de consommer beaucoup d'énergie (puisqu'il chauffe à 40° toute la journée et est allumé 7j/7j). De plus la technologie argentique est grande consommatrice de produits chimiques (révélateur, blanchiment, stabilisateur). La Noritsu D705 imprime sur du papier avec des encres pigmentaires et ne rejette aucun déchet. De plus c'est une machine très peu consommatrice d'énergie qui reste éteinte quand elle n'est pas utilisée. Elle permettra donc des économies importantes d'électricité et d'eau et ne produira aucun rejet dans le milieu.
- Nous souhaitons que le développement de notre activité par l'acquisition de cette nouvelle machine nous permette par ailleurs de créer un poste de technicien par l'embauche d'un jeune en contrat d'apprentissage pour compenser le surcroît d'activité ainsi généré.
- Enfin, sachez que la majorité de la clientèle de notre entreprise est composée de mamans et de grand-mères qui sont les responsables de la mémoire familiale et qui sont les plus investies dans l'édition des photographies et des différents supports de conservation de cette histoire.

Par l'acquisition de cette nouvelle technologie, nous souhaitons donc consolider notre place sur le marché local, réduire notre impact environnemental, créer des nouvelles opportunités de développement et créer un poste d'apprenti.

De plus cet investissement fait partie d'une refonte plus globale de notre activité vers le service aux particuliers et aux entreprises dans des secteurs très peu occupé par la concurrence des gros imprimeurs.

Nous ne pourrons fournir qu'un devis car cette machine est actuellement la seule à permettre ce type d'impression (mis à part un second modèle de la marque 2x plus cher mais surdimensionné par rapport à nos besoins). Les autres fabricants ont privilégié l'impression recto simple et ne répondent pas à nos attentes.

Dépenses :

Achat machine : 25 600 €

TOTAL : 25 600 €

Plan de financement :

LEADER : 8 000 €
 ComCom : 2 000 €
 Auto : 15 600 €
TOTAL : 25 600 €

Grille de sélection remplie par le porteur de projet :

Adéquation avec les ambitions de la fiche action, notamment en nombre de projets soutenus	
Ok	20/20
Zone prioritaire de développement économique	
NON	0/4
Innovation sociale, d'usage, technologique ou autre	
L'édition de documents recto/verso sur papier photographique ou fine-art : cette technologie nous permettra de développer l'édition de faireparts de naissance, cérémonies, mariages de manière beaucoup plus efficace qu'aujourd'hui (nous effectuons 4 opérations contre une seule avec ce nouveau procédé). La sous-traitance pour d'autres professionnels de l'image : cet outil, très peu répandu en France permet de répondre à la problématique de bon nombre de photographes qui ne savent pas réaliser ce type de prestations.	4/4
Activités stratégiques du PPM (pleine nature, déplacements doux, productions et savoir-faire locaux, ressources naturelles locales, culture et patrimoine local)	
C'est un savoir-faire dont l'ancrage est local.	0/4
Réduction consommation énergie	
Cette tireuse viendra, à terme, remplacer notre minilab argentique qui à l'inconvénient de n'imprimer qu'en recto simple et de consommer beaucoup d'énergie (puisqu'il chauffe à 40° toute la journée et est allumé 7j/7j). De plus la technologie argentique est grande consommatrice de produits chimiques (révélateur, blanchiment, stabilisateur). La Noritsu D705 imprime sur du papier avec des encres pigmentaires et ne rejette aucun déchet. De plus c'est une machine très peu consommatrice d'énergie qui reste éteinte quand elle n'est pas utilisée. Elle permettra donc des économies importantes d'électricité et d'eau et ne produira aucun rejet dans le milieu.	1/1
Energie renouvelable	
Non	0/1
Réduction impact milieu	
Aucun rejet dans le milieu	1/1
Création d'emploi	
Nous souhaitons que le développement de notre activité par l'acquisition de cette nouvelle machine nous permette par ailleurs de créer un poste de technicien par l'embauche d'un jeune en contrat d'apprentissage pour compenser le surcroît d'activité ainsi généré.	4/4
Cible prioritaire : -25 ans, femme, + 50 ans	
-25 ans et femme	1/1
TOTAL	31/40

Avis du Comité technique :

Avis favorable.